



Conseil économique et social

Distr. générale
28 avril 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021

23 juillet 2020-22 juillet 2021

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

Résumé des travaux menés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2020-2021)

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint un résumé des travaux menés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique au cours de la période 2020-2021.



Résumé des travaux menés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique au cours de la période 2020-2021

Résumé

La région Asie-Pacifique a connu une transformation remarquable au cours des deux dernières décennies. Toutefois, au rythme actuel, elle n'atteindra aucun des 17 objectifs de développement durable d'ici à 2030. Pour mettre la région sur la voie de la réalisation des objectifs et pour faciliter son relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a fait des ravages, il faudra se doter de politiques porteuses de transformation et favoriser des investissements et des mesures visant explicitement à promouvoir un développement inclusif, résilient et durable. Ce rapport présente les données et analyses les plus récentes dont on dispose et donne une vue d'ensemble des travaux entrepris par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) au cours de l'année écoulée pour faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et faire face à la pandémie et à ses répercussions régionales.

Le Conseil économique et social souhaitera peut-être se prononcer sur les travaux de la CESAP et prendre note du présent rapport.

I. Introduction

1. Au cours des deux dernières décennies, la région Asie-Pacifique a été le théâtre d'une transformation remarquable, qui a permis de rapprocher les pays et les populations, de sortir des millions de personnes de la pauvreté et de jeter les bases d'un avenir porté par l'innovation numérique et technologique. Pour autant, ce développement axé sur la croissance n'a pas profité à tous, puisque les inégalités persistent et se creusent à l'intérieur des pays et entre les pays. En outre, il a rendu la région vulnérable aux graves catastrophes liées au climat, contribuant largement au problème généralisé que posent les changements climatiques. Pour que la région s'achemine vers la réalisation des objectifs de développement durable et pour reconstruire en mieux après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu des conséquences catastrophiques, il faudra se doter de politiques porteuses de transformation et promouvoir des investissements et des mesures visant explicitement à favoriser un développement inclusif, résilient et durable.

2. Face à ces défis multiples, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a aidé ses États membres à accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans un contexte marqué par la pandémie. Les plateformes intergouvernementales de la Commission ont contribué à orienter les mesures prises par la région et par les pays dans certains domaines indispensables à la concrétisation des objectifs et au relèvement après la pandémie. Les connaissances du secrétariat et ses analyses ont contribué à alimenter les échanges. Le secrétariat a également apporté un soutien technique adapté aux besoins des États membres, notamment dans certains domaines essentiels pour lutter à la fois contre la pandémie et contre ses effets, qu'il s'agisse de la mise en place de systèmes de protection sociale, du rétablissement de la connectivité et des chaînes d'approvisionnement ou du financement du relèvement des petites et moyennes entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes. Le secrétariat s'est également attaché à répondre à des besoins à plus long terme tels que l'investissement dans une optique de prise en compte du genre, le soutien aux négociations commerciales et l'élaboration d'un ensemble de mesures en adéquation avec les objectifs de développement durable destinées à faciliter le relèvement après la pandémie.

3. Le présent rapport donne un aperçu des travaux que la CESAP a menés au cours de l'année écoulée en partenariat avec tous les acteurs intéressés, notamment les pouvoirs publics, les entités du système des Nations Unies pour le développement, les banques de développement, la société civile, la population et le secteur privé.

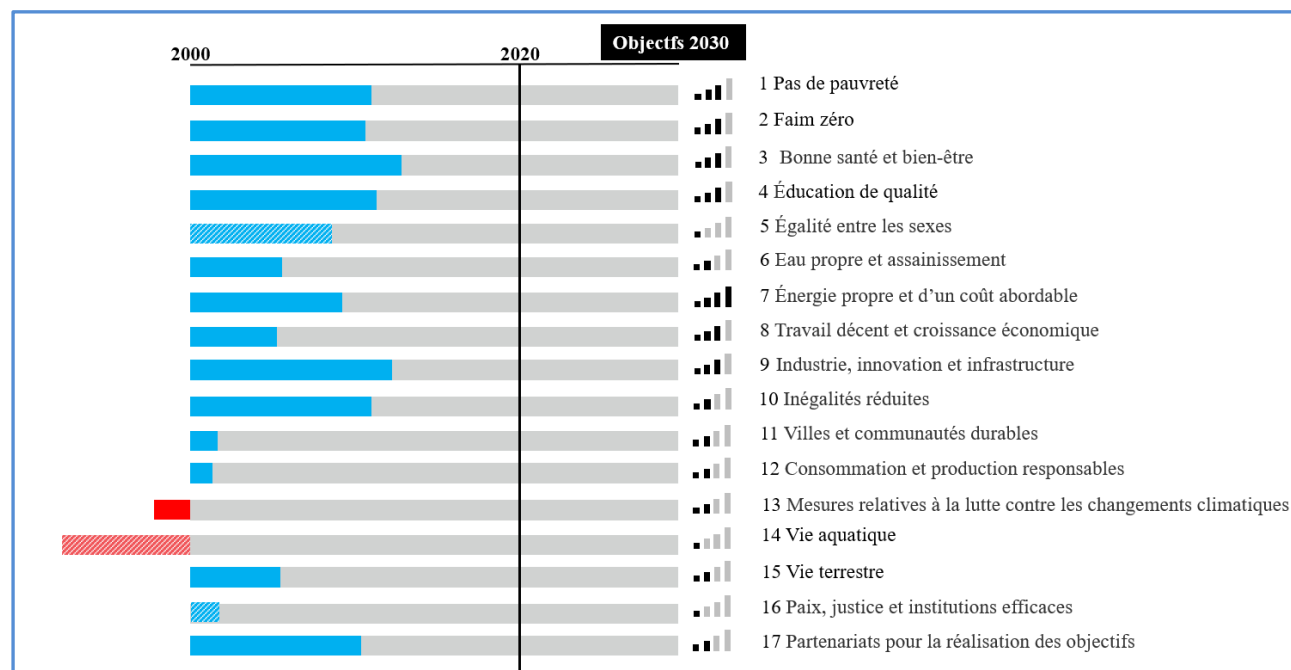
II. Faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 dans la région

A. Progrès accomplis dans la région vers la réalisation des objectifs

4. Avant même le déclenchement de la pandémie, au début de l'année 2020, la région n'était en voie d'atteindre aucun des 17 objectifs fixés pour 2030. La région a fait le plus de progrès en ce qui concerne l'objectif 3 (Bonne santé et bien-être) et l'objectif 9 (Promotion de l'industrialisation durable et de l'innovation). Cependant, elle a régressé en ce qui concerne l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans)¹.

¹ *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2021* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.F.4).

Aperçu des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs en Asie et dans le Pacifique (2020)



Source : *Asia and the Pacific SDG Progress Report 2021*.

5. La pandémie a eu un impact négatif supplémentaire sur les progrès réalisés eu égard aux aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable. En collaboration avec sept organismes, fonds et programmes des Nations Unies, la CESAP a mené une évaluation préliminaire de ces répercussions sur la concrétisation des objectifs dans sept domaines². Cette évaluation a montré, par exemple, que la contraction économique induite par la crise de la COVID-19 pourrait faire passer 89 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, tout en accentuant les inégalités, en particulier celles dont sont victimes les femmes et les travailleurs du secteur informel. Par ailleurs, la pandémie a exercé une pression importante sur le système de gestion des déchets de la région, déjà peu performant. Quelque 6,7 millions d'élèves inscrits aux cycles primaire et secondaire risquaient d'abandonner leurs études, mettant en péril les progrès chèrement acquis en matière de promotion de l'éducation pour tous et toutes. Aux effets dévastateurs de la pandémie s'ajoutaient les conséquences des graves catastrophes d'origine climatique qui avaient sévi en 2020, ce qui avait encore accentué les vulnérabilités.

6. La pandémie a freiné les progrès déjà lents de la région dans la réalisation du Programme 2030, mais aussi mis en évidence qu'il importait de concrétiser les objectifs : ils constituent non seulement un moyen de se remettre de la pandémie, mais aussi de renforcer la résilience à toute future pandémie. Il faudra trouver des solutions durables et porteuses de transformation pour remettre la région sur la voie de la réalisation des objectifs et pour renforcer la résilience face aux chocs futurs.

² Ibid.

B. Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique

7. Approuvée lors du quatrième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, tenu en 2017, la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique recense les domaines thématiques prioritaires de la mise en œuvre du Programme 2030 ci-après, lesquels restent valables dans le contexte des politiques et des plans de relèvement après la pandémie.

Ne laisser personne de côté

8. Malgré les progrès considérables réalisés dans l'élimination de l'extrême pauvreté, on ne s'est pas encore attaqué aux facteurs profonds de la pauvreté dans la région, tels que l'exclusion ou la vulnérabilité. Selon la publication intitulée *The Protection We Want: Social Outlook for Asia and the Pacific*³, comme les systèmes de protection sociale actuels sont inadaptés et manquent d'investissements, ils ne permettent pas d'aider les personnes à se protéger des chocs extérieurs. Or, la moitié de la population de la région ne bénéficie d'aucune protection sociale. Si la région veut réaliser les objectifs et se remettre de la pandémie, il est évident qu'elle doit en priorité augmenter les investissements dans les systèmes de protection sociale complets.

9. Afin de combler cette lacune, la CESAP, en partenariat avec l'Organisation internationale du Travail, a aidé les États membres à élaborer le Plan d'action pour le renforcement de la coopération régionale en matière de protection sociale en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CSD/2020/3, annexe III), adopté lors de la sixième session du Comité du développement social, tenue en octobre 2020. Ce plan d'action prévoit 15 initiatives au niveau national et trois au niveau régional, destinées à améliorer la mise en œuvre de mesures de protection sociale complètes.

10. À la même session, le Comité a approuvé le Cadre d'indicateurs Asie-Pacifique pour le suivi volontaire des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des engagements pris dans la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/CSD/2020/2/Rev.1). Ce cadre, qui comporte 85 indicateurs rattachés aux objectifs et à d'autres cadres convenus sur le plan international, vise à aider les gouvernements à suivre les progrès accomplis et à concevoir des politiques propres à répondre aux préoccupations en matière de population et de développement, notamment en ce qui concerne les inégalités fondamentales dans l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la protection sociale.

11. Bien qu'ils contribuent au développement durable dans les pays d'origine, de destination et de transit, les migrants et leurs familles continuent de se heurter à des obstacles en matière de migration sûre, ordonnée et régulière, notamment parce qu'ils sont exclus des régimes de protection sociale et ne bénéficient pas de filets de sécurité tout au long de la vie. D'après les conclusions du rapport intitulé *Asia-Pacific Migration Report 2020: Assessing Implementation of the Global Compact for Migration*⁴, la région abrite 65 millions de migrants internationaux, soit un quart de la totalité des migrants recensés à l'échelle mondiale en 2019. Ces migrations se déroulent pour l'essentiel dans la région, d'où l'importance de la coopération régionale et des partenariats régionaux en matière de migration internationale. Sur la

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.F.19.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.18.II.F.3.

base d'une analyse de référence, la CESAP et le Réseau des Nations Unies sur les migrations pour l'Asie et le Pacifique ont organisé, en mars 2021, l'Examen régional Asie-Pacifique de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Cet examen a montré qu'il fallait saisir l'occasion de repenser la mobilité humaine dans la région et les participant(e)s ont appelé à une collaboration plus étroite entre les gouvernements, dans un esprit de partenariat avec les parties concernées, afin de mettre en œuvre le Pacte mondial en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. Les conclusions de cet examen contribueront au Forum d'examen des migrations internationales, qui aura lieu en 2022.

12. La Déclaration Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes : examen de Beijing+25, adoptée en 2019, a été l'occasion pour les pays de la région de renouveler leur engagement à parvenir à l'égalité des sexes. Une analyse de suivi menée récemment par la CESAP et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a montré que, bien que les niveaux de représentation des femmes aient augmenté, les progrès étaient inégaux, tant à l'intérieur des pays qu'à l'échelle de la région⁵. Dans ce contexte, la CESAP a collaboré avec les Gouvernements du Bangladesh, du Cambodge, des Fidji, du Népal, du Samoa et du Viet Nam afin d'améliorer le cadre politique pour le rendre plus propice à l'entrepreneuriat féminin. Dans le cadre d'un projet dans ce domaine, le secrétariat, en coopération avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et Affaires mondiales Canada, a soutenu le recentrage des mécanismes de financement afin d'aider les entrepreneuses à obtenir les fonds nécessaires pour se remettre de la pandémie et relancer leur activité. Le secrétariat a également réalisé des évaluations de l'impact de la crise de la COVID-19 et contribué à la mise au point de politiques de soutien aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes.

13. En période de pandémie, les personnes handicapées sont particulièrement vulnérables, or les mesures et plans de riposte face à la COVID-19 ne tiennent pas encore suffisamment compte des difficultés qu'elles rencontrent. Pour remédier à cela, le secrétariat soutient cinq initiatives pilotes destinées à généraliser la prise en compte du handicap dans le cadre des mesures de lutte contre la COVID-19 prises au niveau national par les pays ci-après : Bangladesh, Chine, Inde, Malaisie et Thaïlande. En partenariat avec les gouvernements participants et les organisations de personnes handicapées, ces initiatives ont contribué à la mise en place de services locaux et inclusifs d'assistance en matière de santé mentale, par l'intermédiaire d'antennes nationales, et à la création et au déploiement de programmes d'initiation aux technologies numériques et de formation à l'acquisition de compétences nécessaires à la vie courante à l'intention des personnes handicapées. En outre, la CESAP a mis au point un guide technique et un document complémentaire traitant de la mesure des indicateurs, afin d'aider les gouvernements à recueillir et à analyser les données relatives à la Stratégie d'Incheon visant à faire du droit une réalité pour les personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique.

14. Le secrétariat a également publié des produits axés sur le savoir afin d'aider les États membres à évaluer les inégalités multidimensionnelles et à intégrer des stratégies d'inclusion dans les plans nationaux de développement et dans les mesures s'y rapportant, notamment dans le contexte de la riposte face à la COVID-19. Par exemple, à l'aide d'une analyse fondée sur la méthode des arbres de classification et de régression et sur l'indice de dissemblance, la CESAP a contribué à identifier les segments de la population les plus défavorisés et à mieux appréhender les inégalités

⁵ *The Long Road to Equality: Taking Stock of the Situation of Women and Girls in Asia and the Pacific for Beijing+25: a Synthesis Report* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.F.1).

des chances dans plusieurs pays, dont le Kirghizistan, le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Thaïlande, le Turkménistan et le Viet Nam. Une assistance technique a été fournie aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies au Kirghizistan, en Thaïlande et au Viet Nam en vue notamment d'arrêter une méthode et un mode d'analyse pour les analyses communes de pays.

Réduction des risques de catastrophe et résilience

15. À l'échelle du monde, la région de l'Asie et du Pacifique est la plus exposée aux catastrophes. D'après les études de la CESAP, les effets des catastrophes d'origine climatique ne sont pas les mêmes pour tous les pays, car ce sont surtout les communautés et les pays à faible revenu qui font les frais de catastrophes dont la gravité et la fréquence ne cessent de croître⁶. Quoi qu'il en soit, les conséquences toujours plus graves des changements climatiques, conjuguées à la croissance économique rapide, à l'accroissement démographique et aux retombées de certains chocs exogènes sans précédent, tels que la pandémie de COVID-19, auront pour effet d'aggraver la vulnérabilité de la région aux catastrophes et aux chocs.

16. Les catastrophes à évolution lente, comme les sécheresses, en font partie. D'après les plus récentes analyses de la CESAP et du secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), d'un point de vue statistique, les températures ont sensiblement augmenté au cours des 40 dernières années⁷. Globalement, les sécheresses successives ont touché plus de 66 millions de personnes dans la région au cours des 30 dernières années. Aucun État membre de l'ASEAN ne sera épargné par les pressions que cette catastrophe transfrontière à évolution lente exerce sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

17. La Déclaration de l'ASEAN sur le renforcement de l'adaptation aux sécheresses, adoptée lors du trente-septième Sommet des pays de l'ASEAN, tenu en novembre 2020, s'est inspirée des conclusions de ces analyses. Par ailleurs, la CESAP, en collaboration avec des partenaires des Nations Unies, a soutenu l'élaboration du programme de travail pour la période 2021-2025 s'inscrivant dans le cadre de l'Accord de l'ASEAN sur la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence, programme qui a été approuvé à la huitième réunion ministérielle de l'ASEAN sur la gestion des catastrophes, tenue en novembre 2020. Ce programme marque un changement au profit de la mise en place d'un système de gestion des sécheresses plus proactif et adaptatif dans l'ensemble des pays membres de l'ASEAN. Le secrétariat de la CESAP a engagé une démarche similaire dans d'autres sous-régions, à commencer par l'Asie du Sud, pour s'attaquer au problème de l'accumulation des risques de catastrophe et de leurs effets sur la réalisation des objectifs de développement durable.

18. Pour que les travaux d'analyse relatifs à la gestion des sécheresses aient une application pratique, le secrétariat a mis au point un manuel intitulé *Adaptation and Resilience to Drought: From Know How to Do How*, qui a vocation à aider les praticiens à réduire et à prévenir les effets néfastes des sécheresses grâce à des initiatives intersectorielles. Le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes, géré par la CESAP, et la CIMA Research Foundation ont aidé l'Organisation du plan et du budget de la République islamique d'Iran à élaborer son septième plan quinquennal national de développement

⁶ *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2020: toward Sustainable Economies* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.F.16).

⁷ *Ready for the Dry Years: Building Resilience to Drought in South-East Asia*, deuxième édition (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.20.II.F.18).

(2022-2026) en organisant un atelier de renforcement des capacités sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les plans nationaux de développement.

19. Les outils géospatiaux fondés sur le numérique se sont révélés utiles pour ce qui est de réduire les risques de catastrophe et de favoriser la résilience, y compris dans le contexte de la pandémie. Un répertoire interactif d'études de cas par pays et de bonnes pratiques a été compilé pour illustrer les applications possibles des techniques géospatiales fondées sur les données dans les six domaines prioritaires du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030). Ces informations ont éclairé les débats tenus à la vingt-quatrième session du Comité consultatif intergouvernemental pour le programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable, tenue en août 2020. Le Comité a réaffirmé qu'il était urgent de tirer davantage parti des applications des sciences et de la technologie spatiales et de l'utilisation des informations géospatiales à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030 et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

Changements climatiques et gestion des ressources naturelles

20. Au cours des dernières décennies, la région a perdu plus de 60 % de ses mangroves et 40 % de ses récifs coralliens (voir [ESCAP/77/1](#)). Du fait de l'augmentation des revenus, de l'évolution des modes de vie et des modèles de croissance à forte intensité de ressources toujours prédominants, les ressources devraient s'appauvrir davantage et les écosystèmes continuer de se dégrader. Les dommages causés à l'environnement s'intensifient également en raison du réchauffement de la planète. S'il est vrai que les mesures de restriction et de confinement adoptées en réponse à la pandémie ont permis d'abaisser temporairement le niveau des émissions mondiales en 2020, faute de mobilisation urgente pour lutter contre les changements climatiques, on constate une augmentation de la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (voir [ESCAP/CED/2020/2](#)).

21. La COVID-19, en tant que zoonose, est le résultat de la fragmentation des écosystèmes et de la dégradation de la santé de l'environnement. Sa propagation est accélérée par certains problèmes chroniques tels que l'augmentation rapide de la demande énergétique, des émissions et de la pollution atmosphérique.

22. La sixième session du Comité de l'environnement et du développement, tenue en décembre 2020, a été l'occasion de débattre des défis auxquels la région fait face en matière d'environnement et de mettre en évidence quatre points d'entrée essentiels, à savoir : des objectifs plus ambitieux pour l'action climatique ; la préservation de la santé des écosystèmes ; de l'air pur pour tous ; des villes durables pour un avenir durable. Conscient de la nécessité d'accélérer l'action en faveur de l'environnement et du développement durable, le Comité a approuvé la création d'un groupe d'experts techniques sur l'environnement et le développement afin de faciliter l'échange d'informations entre les pays et les parties concernées.

23. Sur la base des travaux d'analyse de la CESAP et des consultations menées dans le cadre de réunions d'experts, quatre axes thématiques et des pistes d'action connexes ont été retenus, lesquels constituent un cadre solide pour favoriser la reprise et le développement durable des villes : la planification urbaine et l'aménagement du territoire ; la résilience urbaine ; les villes intelligentes et inclusives ; le financement des villes⁸.

⁸ *The Future of Asian & Pacific Cities: Transformative Pathways towards Sustainable Urban Development in the post COVID-19 Era* (publication des Nations Unies, 2020).

24. Les travaux d'analyse du secrétariat, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du réseau The Greenwerk ont montré que les engagements pris par les pays de l'Asie et du Pacifique dans le cadre de leurs contributions déterminées au niveau national ne sont pas suffisamment ambitieux pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris⁹. En effet, les objectifs visés devront être plus ambitieux, sans quoi il sera difficile de répondre à l'urgence climatique. De plus, de nombreuses mesures régionales de relance prises en réponse à la crise de la COVID-19 ne sont pas alignées sur les contributions déterminées au niveau national¹⁰. Pour tenter d'y remédier, le secrétariat a organisé, en novembre 2020, un atelier de renforcement des capacités de haut niveau à l'intention des responsables politiques afin de faciliter l'élaboration de plans de relance complets qui soient conformes au Programme 2030 et à l'Accord de Paris. Au niveau national, le secrétariat a fourni un soutien technique à la Commission bhoutanaise de l'environnement pour l'aider à harmoniser les politiques environnementales avec le Programme 2030 dans le cadre de sa nouvelle stratégie nationale pour l'environnement (2020).

25. La troisième édition de la Journée Asie-Pacifique de l'océan a eu lieu en 2020, contribuant ainsi à alimenter les débats de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les océans et à définir des propositions concrètes susceptibles d'être prises en compte dans un programme régional qui sera mis en œuvre au titre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). Au niveau des villes, le secrétariat, en partenariat avec le Gouvernement japonais, a lancé un nouveau projet axé sur la lutte contre la pollution causée par les déchets plastiques et sur le problème des dispersions de plastiques dans l'environnement marin, projet qui sera mis en application dans certaines villes de pays membres de l'ASEAN.

26. Les pays de la région sont en train de transformer globalement leur système énergétique pour privilégier un modèle durable et sobre en carbone : les énergies renouvelables sont en pleine croissance dans la région et, parallèlement à cela, l'intensité énergétique est en baisse constante. Toutefois, par rapport aux autres régions, la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique reste faible dans la région, tandis que l'intensité énergétique y reste supérieure à la moyenne mondiale¹¹.

27. La région représente 76 % des capacités mondiales actuelles de production de charbon et 94 % des futures capacités mondiales de ce même combustible destiné à la production d'électricité¹². À l'heure où elle s'efforce de reconstruire en mieux après la pandémie, il est indispensable d'amorcer la transition vers un système énergétique plus écologique, résilient et inclusif.

28. À l'aide de l'outil d'aide à la planification énergétique axé sur les objectifs de développement durable, la CESAP a apporté son concours aux États membres en les aidant à élaborer des feuilles routes nationales relatives à l'objectif 7. Grâce à cela, les responsables politiques ont pu prendre des décisions éclairées visant à atteindre l'objectif 7 et les cibles qui y sont associées (Énergie propre et d'un coût abordable)

⁹ CESAP, Programme des Nations Unies pour l'environnement et The Greenwerk, « Progress of NDC implementation in Asia-Pacific: methodological framework and preliminary findings », 2020.

¹⁰ CESAP, « Are countries in Asia and the Pacific initiating a "green recovery?" What more can be done? », Environment and Development Policy Brief, n° 2020/1 (décembre 2020).

¹¹ *2021 Regional Trends Report: Shaping a Sustainable Energy Future in Asia and the Pacific – A Greener, More Resilient and Inclusive Energy System* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.F.3).

¹² *Coal Phase Out and Energy Transition Pathways for Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, 2021).

et tendre vers la réduction des émissions visée par l'Accord de Paris. En 2020, la CESAP a collaboré avec les Gouvernements géorgien et indonésien pour élaborer de telles feuilles de route. Cette collaboration a permis d'aider les parties prenantes de ces deux pays à exploiter cet outil afin d'examiner leurs objectifs en matière énergétique et de réaliser des scénarios et analyses tenant compte des cibles associées à l'objectif 7 ainsi que des objectifs annoncés dans les contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris. Le lancement de ces feuilles de route a été suivi d'un dialogue stratégique de haut niveau qui a réuni des experts des questions énergétiques, des législateurs et des coordonnateurs résidents des Nations Unies, le but étant d'orienter la transition énergétique et d'obtenir un retour d'information sur les feuilles de route.

29. Soucieuse d'élargir les possibilités en matière de transition énergétique, la CESAP a organisé, en mars 2021, une table ronde régionale consacrée aux industries extractives dans le contexte du Programme 2030. Réunissant des représentant(e)s de haut niveau des gouvernements, du secteur privé, du monde universitaire et de la société civile, cette table ronde a été l'occasion de réfléchir à l'abandon progressif des combustibles fossiles et aux moyens d'améliorer, sous l'angle de la durabilité, le bilan social et environnemental des industries extractives.

Connectivité aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030

Commerce et investissement

30. Il est reconnu dans le Programme 2030 que le commerce international est un moteur potentiel de la croissance économique pour tous et un moyen de réduire la pauvreté. En décembre 2020, 184 accords commerciaux bilatéraux, plurilatéraux et régionaux engageant au moins un État membre de la région Asie-Pacifique étaient en vigueur, et une centaine d'autres avaient été signés ou étaient en cours de négociation¹³.

31. La pandémie de COVID-19 a plongé le monde dans le pire marasme économique depuis la Grande Dépression des années 30, les chiffres pour 2020 témoignant d'une chute du commerce mondial de 14,5 % et d'un recul de l'investissement étranger direct de 49 % au niveau mondial¹⁴. La CESAP estime qu'en 2020 la région a enregistré une perte de recettes commerciales de 2 200 milliards de dollars par rapport aux estimations de croissance faites avant la pandémie. Le commerce des services, notamment ceux liés aux voyages, au tourisme et aux transports, a été plus durement touché que le commerce des marchandises. Les études de la CESAP montrent que l'impact n'est pas le même partout dans la région, les économies en développement ayant été plus durement touchées¹⁵.

32. Dans ce contexte, à sa septième session tenue en janvier 2021, le Comité du commerce et de l'investissement a réaffirmé le rôle indispensable que jouent le commerce et l'investissement au niveau international s'agissant de faciliter le relèvement après la pandémie. Le Comité a approuvé des recommandations adressées à la Commission concernant le relèvement et le renforcement de la coopération régionale. Certaines préconisent l'adoption, dans les futurs accords commerciaux régionaux, de dispositions visant à limiter les perturbations affectant le commerce ; une action concertée visant à promouvoir les investissements étrangers directs

¹³ CESAP, « Asia-Pacific trade and investment trends 2020/2021: preferential trade agreements in Asia and the Pacific – trends and developments », décembre 2020.

¹⁴ CESAP, « Asia-Pacific trade and investment trends 2020/2021: trade in goods outlook in Asia and the Pacific », décembre 2020.

¹⁵ CESAP, « Asia-Pacific trade and investment trends 2020/2021: trade in goods outlook in Asia and the Pacific », décembre 2020.

entrants et sortants favorisant le développement durable ; l'appui à l'intégration dans les chaînes de valeur des petites et moyennes entreprises, en particulier celles tenues par des femmes et l'harmonisation des règles régissant le commerce numérique, sur la base notamment de l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique.

33. L'Accord-cadre est entré en vigueur le 20 février 2021, lorsque cinq États membres de la CESAP, à savoir l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, la Chine, l'Iran (République islamique d') et les Philippines, ont achevé leur procédure interne d'adhésion ou de ratification. Pour veiller à la mise en œuvre inclusive de l'Accord-cadre, le secrétariat a lancé un programme d'accélération de l'adhésion ou de la ratification de l'Accord-cadre, grâce auquel les économies en développement peuvent bénéficier d'une assistance technique et de services consultatifs. En collaboration avec la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, la CESAP a lancé en décembre 2020 une plateforme en ligne visant à faciliter l'autoévaluation, par les pays, de leur état de préparation juridique et technique en matière de commerce transfrontière sans papier. Ce nouveau guide interactif a été conçu pour appuyer non seulement la mise en œuvre de l'Accord-cadre mais aussi l'application entièrement numérique de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce.

34. La CESAP a lancé une version actualisée de son Outil d'information et d'aide à la négociation commerciale (voir <https://tina.trade/>), un outil en ligne conçu pour aider les décideurs et les négociateurs dans le domaine du commerce à préparer la négociation d'accords commerciaux. Depuis sa création en 2018, cet outil a aidé plusieurs pays à recenser et à hiérarchiser les secteurs et les marchés les plus susceptibles d'être touchés par les accords commerciaux. Une des fonctionnalités les plus prometteuses de la dernière version de cet outil est la capacité d'anticiper quels secteurs d'une économie seront les plus affectés par le reclassement des pays appelés à sortir de la catégorie des pays les moins avancés.

Transport

35. Le transport international de personnes et de marchandises à l'intérieur des pays de la région et entre les pays est un des principaux moteurs du développement social et économique. Pendant la pandémie, la région a fait son possible pour préserver les liaisons de transport, en évitant toute interruption majeure du transport de marchandises le long du réseau ferroviaire transasiatique et en assurant une bonne connectivité des frontières terrestres pour le transport de marchandises. Les ports sont restés opérationnels dans toute la région, garantissant ainsi la fluidité du commerce mondial¹⁶.

36. Toutefois, les pertes financières importantes subies par le secteur des transports auront un effet durable sur sa compétitivité au lendemain de la pandémie. Le secteur du transport routier en Asie devrait connaître en 2020 une baisse du volume du commerce de 21 % et le fret ferroviaire devrait accuser une perte de 1,7 milliard de dollars pour 2020 et 2021 (voir [ESCAP/CTR/2020/2](#)). Les travaux d'analyse de la CESAP et une série de réunions d'experts virtuelles sur le Réseau routier asiatique et le réseau ferroviaire transasiatique ont montré qu'une réponse coordonnée serait probablement plus économiquement rationnelle pour maintenir les flux de fret, en particulier en cas de crise prolongée¹⁷.

¹⁶ CESAP, CNUCED et Communauté du Pacifique, « COVID-19 and its impact on shipping and port sector in Asia and the Pacific », 30 septembre 2020.

¹⁷ Banque asiatique de développement et CESAP, « Regional cooperation for trade and transport connectivity in the age of pandemics in Asia and the Pacific », 2020.

37. Pour veiller à ce que le secteur des transports réponde aux objectifs de durabilité économique, environnementale et sociale, le Comité des transports a convoqué sa sixième session en novembre 2020, réaffirmant son soutien à la promotion de la connectivité des transports aux niveaux régional et interrégional, à la résolution des problèmes de durabilité environnementale et à l'amélioration de la sécurité et de l'inclusivité des transports et de la mobilité. À cet égard, le Comité a donné des orientations concernant la phase II du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique (2022-2026), qui sera définie plus en détail en étroite consultation avec les pays membres, puis présentée, en vue de son approbation, à la quatrième session de la Conférence ministérielle sur les transports, prévue en octobre 2021.

38. En matière de promotion du transport urbain durable, le secrétariat a continué d'aider les villes à revoir leur politique de mobilité urbaine, s'appuyant pour cela sur l'indice de transport urbain durable, et à évaluer les effets de la crise de la COVID19 sur la mobilité urbaine. Grâce à cet indice, à la fin 2020, on avait pu évaluer la mobilité urbaine d'une vingtaine de villes situées dans douze pays de la région. Des services de conseil et un soutien au renforcement des capacités ont été fournis aux villes participantes, l'idée étant de recueillir et d'analyser des données et de mettre au point des dossiers d'évaluation et des plans pour encourager la mise en place de systèmes de transport public urbain qui soient durables, inclusifs et résilients, en tenant compte notamment des conséquences de la pandémie sur la mobilité.

39. Afin de promouvoir l'adoption des technologies de transport intelligent, le secrétariat élabore une feuille de route régionale pour les systèmes de transport intelligents en Asie et dans le Pacifique ainsi que des directives sur la mobilité intelligente pour l'Asie du Sud-Est. En complément de cela, des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés en vue de renforcer les capacités des pays à utiliser les technologies de transport intelligent.

40. Sachant que la région totalise plus de 60 % des accidents de la route mortels dans le monde, la sécurité des transports et de la mobilité demeure une priorité stratégique¹⁸. Afin d'améliorer l'efficacité du suivi et de l'évaluation des progrès en matière de promotion de la sécurité routière, le secrétariat et ses partenaires de développement ont créé en 2020 un observatoire de la sécurité routière pour l'Asie et le Pacifique, qui constitue une plateforme régionale rassemblant des données et des exemples de politiques et de pratiques relatives à la sécurité routière.

41. Pour exploiter le potentiel que recèle le transport multimodal pour le développement durable, la CESAP s'est attachée à mettre au point des cadres juridiques régissant les opérations de transport multimodal en Asie et dans le Pacifique. Des possibilités d'action susceptibles de contribuer à harmoniser ces cadres juridiques ont été proposées, dans le cadre de consultations menées en 2020 avec un groupe d'experts.

Énergie

42. À sa troisième session, qui s'est tenue du 24 au 26 février 2021, le Comité de l'énergie a fait valoir qu'il fallait engager une transition énergétique pour parvenir au développement durable et se remettre de la pandémie. Cette session a débouché sur l'approbation de la Feuille de route régionale sur la connectivité des réseaux électriques : promouvoir la connectivité électrique transfrontière à l'appui du développement durable (ESCAP/CE/2021/4). Réaffirmant la nécessité d'accélérer le rythme des progrès en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable

¹⁸ *Road Safety: Saving Lives Beyond 2020 in Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, 2020).

n° 7, le Comité a achevé l'élaboration des mandats des groupes d'experts créés par la Commission pour analyser les questions de connectivité énergétique et de réalisation de l'objectif 7.

III. Renforcer les moyens de mise en œuvre du Programme 2030 : vers des économies résilientes après la COVID-19

43. Selon les dernières analyses de la CESAP, en moyenne, les pays en développement de la région Asie-Pacifique devraient connaître une croissance de 5,9 % en 2021 et de 5 % en 2022, après une contraction estimée à 1 % en 2020¹⁹. Malgré un rebond relativement fort attendu en 2021, on estime à 26 000 milliards de dollars les pertes de production cumulées pour 2020-2022, et la probabilité d'une reprise « en K » est grande tant au niveau de l'économie des pays que de l'économie mondiale. Les pays les plus pauvres et les groupes les plus vulnérables risquent d'être marginalisés pendant la période de rétablissement et de transition qui suivra la pandémie.

44. On estime qu'en 2020 dans la région, la pandémie pourrait avoir fait replonger 89 millions de personnes dans l'extrême pauvreté (seuil équivalent à 1,90 dollar par jour), effaçant des années de progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté. Les pertes d'heures de travail au cours de l'année équivalent à 140 millions d'emplois à temps plein, et les graves perturbations de l'activité économique et de l'éducation pourraient avoir des effets négatifs importants en termes d'accumulation du capital humain et de productivité.

45. Selon une analyse de la situation de risque, basée sur l'étude de 450 événements indésirables survenus depuis les années 60 en Asie et dans le Pacifique, il est essentiel d'investir dans la résilience pour réduire les effets négatifs. Ces chocs réduisent à néant les gains chèrement acquis dans les trois dimensions du développement durable, exacerbent les vulnérabilités existantes et retardent la reprise. Les effets négatifs comprennent la baisse des revenus, une augmentation des inégalités, une hausse du chômage, un ralentissement de l'accumulation du capital humain et physique et une baisse des performances environnementales. Il a été constaté que les choix politiques, tels qu'une réponse rapide et forte aux chocs négatifs, l'investissement dans les systèmes de santé et de protection sociale, la qualité des infrastructures et la diversification économique, ont un impact notable sur la résilience aux chocs.

46. Pour aller de l'avant, il est proposé d'appliquer un ensemble de mesures visant à construire un avenir meilleur pour favoriser des économies résilientes après la pandémie de COVID-19. Ces mesures mettent l'accent sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé et à la protection sociale ainsi qu'aux technologies numériques et sur le renforcement de l'action en faveur du climat et des énergies propres. Si elles sont mises en œuvre, ces mesures pourraient permettre à près de 180 millions de personnes de la région de sortir de la pauvreté, augmenter la production potentielle de 12 % et réduire les émissions de carbone d'environ 30 % à long terme. Des solutions pour leur financement et leur mise en œuvre, telles que la suppression des subventions aux combustibles fossiles, la mise en place d'une taxe sur le carbone et l'engagement dans une collaboration et un multilatéralisme plus forts et plus inclusifs, ont été proposées.

¹⁹ *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2021: toward Post-COVID-19 Resilient Economies* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.21.II.F.5).

Données et statistiques

47. Le rapport de 2021 sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique (*Asia and the Pacific SDG Progress Report 2021*) montre que davantage de données sont disponibles depuis que les pays donnent la priorité au suivi de la réalisation des objectifs. La disponibilité des données est passée de 25 % en 2017 à 49 % en 2020, bien qu'on ne dispose pas de données pour un tiers des indicateurs, notamment s'agissant des objectifs dont la mise en œuvre progresse lentement.

48. À sa septième session, en août 2020, le Comité de statistique a mis en lumière que les pays de la région s'engageaient à promouvoir des statistiques fiables et actualisées visant à appuyer l'élaboration de politiques viables et à autonomiser les populations. Il a approuvé le cadre de suivi et d'évaluation de la vision et du cadre d'action collectifs et de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté ». Trois domaines prioritaires de l'action régionale ont été définis : comptabiliser et intégrer les statistiques et les analyses ; recourir aux mégadonnées pour moderniser les statistiques officielles ; pallier les manques de compétences des organismes nationaux de statistique, conformément au Programme 2030.

49. À l'appui du suivi et de l'examen du Programme 2030, le rapport de 2021 sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable dans la région de l'Asie et du Pacifique et le portail des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique ont servi de point de référence au niveau de la région, des sous-régions et des pays, l'objectif étant d'évaluer les progrès, de hiérarchiser l'action et d'apporter les corrections de trajectoire nécessaires. Le portail n'a cessé d'évoluer, le dernier ajout, l'outil de suivi des objectifs de développement durable à l'échelon national, ayant été lancé en mars 2021. Il permet aux gouvernements d'élaborer leur propre évaluation de l'état d'avancement au regard des objectifs à l'aide de données et d'indicateurs nationaux, sur la base de laquelle ils pourront recenser les domaines dans lesquels il convient d'intensifier les mesures au cours de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable. Le secrétariat a fourni un soutien technique à la coordonnatrice résidente et à l'équipe de pays des Nations Unies en Thaïlande en vue d'établir une évaluation nationale des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, sur la base de laquelle des mesures prioritaires ont été recensées dans le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable à l'échelle nationale. À la demande des coordonnateurs résidents, des évaluations nationales des progrès ont également été mises à disposition pour aider à l'élaboration de plans-cadres pour les bureaux multipays du Pacifique.

50. Malgré le bouleversement des opérations statistiques causé par la COVID-19, le secrétariat continue d'apporter un soutien technique en vue de renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux à produire des statistiques officielles. En novembre 2020, par exemple, la CESAP a organisé une session régionale de formation des formateurs à l'intention des spécialistes du Réseau pour la coordination de la formation à la statistique en Asie et dans le Pacifique, qui a contribué à renforcer les capacités d'un grand nombre de formateurs principaux dans les systèmes statistiques nationaux. Le secrétariat a organisé plusieurs cafés de la statistique (*Asia-Pacific Stats Café series*), permettant à la communauté statistique de la région de participer à des discussions techniques approfondies. Les 25 cafés organisés en 2020 ont attiré plus de 3 000 participant(e)s qui ont examiné un large éventail de questions statistiques, notamment dans le contexte de la pandémie, pour répondre aux demandes des États membres, telles que les enquêtes auprès des ménages, l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, l'utilisation des données de télédétection et l'adoption des mégadonnées. Comme ces réunions se sont

tenues en ligne, elles ont facilité la participation de davantage de membres du personnel des systèmes statistiques nationaux en début de carrière ou de rang intermédiaire et d'un nombre beaucoup plus important de pays par rapport aux événements en présentiel.

51. En décembre 2020, le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique s'est réuni pour la sixième fois afin de mettre en commun les connaissances sur la manière de collecter et d'analyser efficacement les données d'état civil et les statistiques de l'état civil pendant la pandémie. Le Groupe directeur régional a examiné les conclusions de l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024), en vue de la Conférence ministérielle sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, qui se tiendra en 2021. Des domaines d'action concertée ont été recensés pour renforcer la coopération aux niveaux local, infranational, national et international, conformément au Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.

Technologies de l'information et de la communication

52. Si l'innovation numérique est devenue le moteur de la croissance en Asie et dans le Pacifique, près de 52 % des 4,3 milliards d'habitants de la région n'ont toujours pas accès à Internet. Moins de 14 % de la population est connectée à un réseau Internet à haut débit abordable et fiable (voir [ESCAP/CICTSTI/2020/2](#)), ce qui exacerbe l'inégalité des chances et la vulnérabilité. La fracture numérique à l'intérieur des pays et entre les pays s'est accentuée pendant la pandémie car les mesures de riposte ainsi que d'autres produits et services sont fournis de plus en plus par voie numérique.

53. Lors de la troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation qui s'est tenue les 19 et 20 août 2020, les participant(e)s ont réaffirmé que la coopération régionale était nécessaire pour développer des technologies efficaces et accroître la capacité d'innovation. Le Comité a recommandé que le secrétariat crée un groupe de rédaction dans le cadre du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information afin d'élaborer un plan d'action pour la prochaine phase de mise en œuvre du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information pour la période 2022-2026, l'objectif étant de renforcer la collaboration régionale visant à favoriser l'inclusion numérique et la résilience des réseaux numériques. Le Comité a décidé d'intensifier l'utilisation des applications spatiales pour atteindre les objectifs, en mettant en œuvre le Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) ([ESCAP/75/10/Add.2](#)) et en créant un portail régional qui faciliterait le partage de données et d'outils géospatiaux intégrés et des bonnes pratiques en la matière. Le Comité a reconnu le potentiel des modèles et pratiques d'entreprises innovants, tout en soulignant qu'il fallait élaborer des politiques qui favorisent les technologies et l'innovation qui profitent à tous.

54. Dans ce contexte, le secrétariat accélère la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information afin de doter toute la région de connexions au haut débit abordables et résilientes. Pour cela, il aide les États membres à élaborer un plan d'action pour la prochaine phase qui servira de schéma directeur pour la transformation numérique dans la région. Dans le Pacifique, un groupe de travail composé de parties prenantes des Fidji, de la Nouvelle-Zélande et du Samoa a été créé en vue de travailler à la mise en place d'un point d'échange Internet commun, qui devrait améliorer l'accès à l'Internet à haut débit à un coût abordable et sa fiabilité

grâce à une gestion plus efficace du trafic Internet. Une boîte à outils pour la cyber-résilience en Asie et dans le Pacifique²⁰ a été mise au point afin de fournir aux décideurs des informations, notamment des solutions et des études de cas, et de promouvoir la cyber-résilience face aux catastrophes telles que la pandémie de COVID-19. Le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement a également apporté un appui en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays dans les domaines de l'administration en ligne et du passage au numérique, de l'inclusion numérique, de la réduction des risques de catastrophe et des effets des changements climatiques.

55. En tant que secrétariat du Comité régional Asie-Pacifique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, la CESAP collabore avec les États membres à la mise en œuvre du Cadre intégré de l'information géospatiale visant à promouvoir l'utilisation de l'information géospatiale et à tirer le meilleur parti de ses avantages économiques, sociaux et environnementaux dans la région.

56. Dans le domaine des entreprises inclusives et de l'innovation, le secrétariat, en collaboration avec le Comité de coordination sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises de l'ASEAN, a élaboré des lignes directrices pour la promotion des entreprises inclusives dans les pays de l'ASEAN qui ont été approuvées lors de la cinquante-deuxième réunion des ministres de l'économie de l'ASEAN, tenue en août 2020. Ces lignes directrices permettent de mieux comprendre la dynamique qui existe entre les gouvernements et les entreprises et fournissent un cadre pour le soutien institutionnel aux entreprises inclusives à tous les niveaux. Elles ont été présentées aux parties prenantes de la région lors du troisième sommet des pays de l'ASEAN sur les entreprises inclusives, qui s'est tenu en septembre 2020.

57. En 2019, la CESAP et le Fonds d'équipement des Nations Unies ont lancé un fonds pour les innovations de technologie financière destinées aux dirigeantes de microentreprises et de petites et moyennes entreprises (Women Micro, Small and Medium Enterprise Fintech Innovation Fund) visant à soutenir les technologies financières, les fournisseurs de services financiers et les innovateurs afin de mettre au point, tester et adapter des solutions qui aident les femmes entrepreneurs à réussir. En 2020, avec l'appui financier et technique de ce fonds, des modes de financement novateurs pour les femmes chefs d'entreprise ont été mis en place, comme l'application de comptabilité KOTRA Riel, premier outil destiné aux microentreprises cambodgiennes, qui permet de planifier et de gérer les flux de trésorerie.

Financement

58. Une analyse récente de la CESAP montre que des ressources financières importantes seront nécessaires pour construire un avenir meilleur, non seulement pour faire face aux conséquences immédiates de la crise, mais aussi pour renforcer la résilience face aux chocs futurs et réaliser le Programme 2030. Les mesures qui pourraient être prises comprennent les suspensions du service de la dette, la conversion de la dette en faveur du développement, le financement par obligations souveraines, la gestion efficace de la dette publique et l'investissement durable par les investisseurs institutionnels²¹.

59. En diversifiant les modes de financement, le Réseau d'échanges Asie-Pacifique sur le financement des infrastructures au moyen de partenariats public-privé, créé en 2018, continue de servir de plateforme pour la diffusion des connaissances et le renforcement des capacités sur l'utilisation des mécanismes de partenariat

²⁰ Disponible à l'adresse suivante : <https://drrgateway.net/e-resilience>.

²¹ *Economic and Social Survey of Asia and the Pacific 2021*.

public-privé. En octobre 2020, lors de la quatrième réunion du Réseau, la CESAP a présenté le portail Web InfraPPPnet qui regroupe des informations sur les bonnes pratiques et les filières de projets relatives au financement des infrastructures et aux partenariats public-privé. Lors des débats, il a été souligné qu'il était urgent d'adopter plus rapidement les partenariats public-privé comme mode de financement et d'améliorer les infrastructures nécessaires pour lutter contre la pandémie et faire face aux chocs futurs.

60. À l'échelon national, en novembre 2020, la CESAP, en coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a lancé un programme commun des Nations Unies visant à harmoniser les politiques et le financement avec les objectifs de développement durable, l'objectif étant de mettre en place un cadre de financement national intégré au Kazakhstan. Ce programme commun est axé sur le renforcement de la capacité du Gouvernement kazakh à créer l'écosystème institutionnel propre à accroître les retombées positives des ressources financières sur la réalisation des objectifs.

61. Le secrétariat a également aidé le Gouvernement bhoutanais à émettre la première obligation souveraine du pays au début de 2020, une étape importante pour le pays qui exploite ainsi ses ressources nationales et prépare son entrée sur le marché international des capitaux. Le secrétariat avait déjà fourni une assistance technique au Ministère des finances, à l'Autorité monétaire royale et à la Bourse royale des valeurs mobilières du Bhoutan ainsi qu'à d'autres parties prenantes clés depuis 2017. Cette émission est un jalon important dans l'appui fourni au pays en vue de soutenir sa reprise économique après la pandémie tout en diversifiant les sources de financement.

IV. Riposte à la pandémie et relèvement

62. Près d'un an après le début de la pandémie, les crises auxquelles la région fait face sont multiformes. Des années de progrès socioéconomique ont été balayées et la mise à l'arrêt des activités économiques et éducatives pourrait avoir nui gravement à la formation du capital humain et à la productivité et aggravé la pauvreté et les inégalités²². La CESAP a aidé les pays et les parties prenantes à lutter contre la pandémie et à s'en relever et, pour cela, a mis au point un cadre²³ qui fait écho au Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19 et à la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

63. Afin de fournir une réponse rapide à la crise, la CESAP a mis au point un dispositif de suivi des politiques relatives à la COVID-19 pour aider les parties prenantes à mieux comprendre les mesures prises à l'échelle nationale, telles que les mesures de confinement et les politiques budgétaires et monétaires²⁴. Ce dispositif s'accompagne de produits analytiques permettant d'évaluer l'impact, d'établir des estimations, de comprendre les mesures prises à l'échelle nationale et de recenser les points d'entrée pour reconstruire en mieux dans des domaines thématiques tels que les politiques macroéconomiques, la réduction des risques de catastrophe et la facilitation du commerce.

²² Nations Unies, Banque asiatique de développement et PNUD, *Responding to the COVID-19 Pandemic: Leaving No Country Behind* (Bangkok, 2021).

²³ CESAP, « Socioeconomic response to COVID-19: ESCAP framework », mai 2020.

²⁴ Voir www.unescap.org/covid19/policy-responses.

64. La CESAP a également mis au point des outils d'analyse pour aider les États membres à concevoir des politiques mieux adaptées qui soient en adéquation avec le Programme 2030. Par exemple, le secrétariat a créé un outil de modélisation pour aider les pays à concevoir des politiques et des mesures intégrées. Le modèle donne un aperçu du contexte socioéconomique national et propose des scénarios simples pour concevoir des politiques intégrées. En plus des variables économiques, il comprend des indicateurs sociaux et environnementaux et mesure l'impact social et environnemental à plus grande échelle des politiques. Un appui technique a été fourni à l'équipe de pays des Nations Unies et à des parties prenantes nationales en Mongolie pour appliquer l'outil aux fins de la mise au point d'un plan d'intervention national. La CESAP a également apporté un soutien technique aux Gouvernements du Kirghizistan, du Pakistan et du Samoa en vue de réaliser une évaluation rapide des incidences économiques potentielles de la crise et de quantifier le financement nécessaire aux mesures de riposte. Sur la base de cette analyse, des conseils pratiques sont fournis aux pays participants concernant l'élaboration de plans de relance permettant à la fois de mettre en œuvre le Programme 2030 et de se relever après la pandémie. Le Réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes a élaboré des supports de connaissances sur l'accumulation de risques liés aux catastrophes induites par les changements climatiques et sur les risques biologiques²⁵.

65. Dans le cadre d'un programme visant à stimuler l'entrepreneuriat féminin, le secrétariat a lancé des initiatives de financement pour soutenir les microentreprises et petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes pendant la pandémie. La CESAP, en collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies et avec le soutien de Entrepreneurial Development Bank, du Gouvernement canadien et de Visa, a lancé un fonds destiné à aider les entreprises dirigées par des femmes à adopter des solutions commerciales innovantes en Asie du Sud et du Sud-Est. La CESAP s'est associée à un mécanisme mondial de financement de prêts d'urgence axé sur la réalisation de l'égalité des genres (Global Gender Lens Emergency Loan Finance Facility), qui fait partie du Fonds d'aide aux petites entreprises (Small Enterprise Assistance Funds), pour fournir aux petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes au Cambodge et au Viet Nam un financement d'urgence sous forme de prêt et un soutien commercial afin d'atténuer les effets économiques de la COVID-19.

66. À l'échelon sous-régional, la CESAP, en partenariat avec le Forum international des transports, a soutenu l'élaboration de lignes directrices pour une connectivité résiliente et durable du transport routier international de marchandises dans les pays de l'ASEAN dans le cadre du relèvement après la COVID-19. Approuvées en janvier 2021, elles fournissent des recommandations pour les pays membres de l'ASEAN qui souhaitent élaborer des plans nationaux et transnationaux visant à établir une connectivité résiliente et durable du transport routier, dans le contexte du Cadre global de relèvement de l'ASEAN.

V. Les partenariats au service du développement durable

67. Dans le Programme 2030, les partenariats multipartites sont considérés comme un moyen d'atteindre les objectifs de développement durable. À cette fin, la CESAP continue de créer des partenariats et de prendre des mesures ciblées avec ses partenaires du système des Nations Unies pour le développement, les donateurs, le secteur privé, les organisations de la société civile et les établissements universitaires.

²⁵ CESAP, « Protecting the most vulnerable to cascading risks from climate extremes and the COVID-19 in South Asia », juin 2020.

68. La Secrétaire exécutive de la CESAP et la Directrice du Bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique ont assuré la vice-présidence de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique qui a été créée en octobre 2020 afin de renforcer la cohérence des politiques et assurer la collaboration au sein du système des Nations Unies pour le développement au niveau régional. Les travaux des cinq coalitions thématiques axées sur l'atténuation des changements climatiques, le renforcement de la résilience, l'inclusion et l'autonomisation, la mobilité humaine et l'urbanisation et l'égalité des sexes et les droits de la personne ont joué un rôle central dans les activités analytiques et stratégiques de la Plateforme. Celle-ci est également appuyée par quatre groupes de travail interinstitutions sur la gestion des connaissances, la communication des résultats à l'échelle du système, les données et les statistiques relatives aux objectifs et la gestion des opérations régionales.

69. La coalition thématique sur l'atténuation des changements climatiques, animée par la CESAP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, a organisé des initiatives régionales de sensibilisation et étudié les possibilités de nouveaux partenariats régionaux pour l'action climatique. Cela a conduit à la célébration de la Journée internationale de l'air pur pour des ciels bleus, lors de laquelle de nouveaux partenariats régionaux visant à lutter contre la pollution atmosphérique dans la région ont été envisagés. La coalition a également recensé les initiatives régionales et sous-régionales afin d'examiner les possibilités de développer une modalité intergouvernementale sur l'air pur et un fonds régional pour l'air pur.

70. En tant que membre d'autres coalitions thématiques, la CESAP a apporté une contribution aux synthèses régionales et aux messages relatifs à la stratégie commune. Il s'agit notamment d'une publication, intitulée *Recovering from COVID-19: Lessons from Past Disasters in Asia and the Pacific*, avec la coalition sur le renforcement de la résilience, et d'un dialogue régional sur les mesures de protection sociale pour lutter contre la COVID-19 en Asie et dans le Pacifique²⁶, avec la coalition sur l'inclusion et l'autonomisation.

71. Le Centre Asie-Pacifique de gestion des connaissances²⁷ a été mis en place par un groupe de travail interinstitutions sur la gestion des connaissances dirigé par le Bureau régional de la coordination du développement pour l'Asie et le Pacifique et la CESAP. Lancé lors du huitième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, il s'appuie sur les ressources et les contributions financières du système des Nations Unies pour le développement à l'échelon régional.

72. Le groupe de travail sur les données et les statistiques relatives aux objectifs de la Plateforme de collaboration régionale, coprésidé par la CESAP et le Fonds des Nations Unies pour la population, a pris contact avec 24 équipes de pays des Nations Unies de la région et maintenu une communication et des échanges d'informations réguliers. Tout au long de l'année 2020, le groupe a été une source de soutien pour les coordonnateurs résidents et les équipes de pays, notamment lorsqu'il a fallu faire face aux effets de la crise de la COVID-19 sur les opérations statistiques.

73. Au niveau sous-régional, la CESAP continue de renforcer ses partenariats avec les organisations intergouvernementales sur des questions essentielles liées au Programme 2030 et au relèvement après la pandémie. Le Plan d'action Association des nations de l'Asie du Sud-Est-Nations Unies pour 2016-2020 étant arrivé à son terme, le plan d'action qui lui succédera pour la période 2021-2025, a été noté lors du onzième Sommet ASEAN-Nations Unies, qui s'est tenu en novembre 2020. La CESAP y a contribué en tant que coordinatrice principale pour les composantes

²⁶ CESAP *et al.*, « Social protection responses to COVID-19 in Asia and the Pacific: the story so far and future considerations », août 2020.

²⁷ Voir : <https://knowledge.unasiapacific.org/>.

coopération économique, coopération socioculturelle et coopération intersectorielle. La Commission a également travaillé en étroite collaboration avec le secrétariat de l'ASEAN à l'élaboration du Cadre global de relèvement de l'ASEAN, qui a également été approuvé lors du Sommet.

74. La CESAP et la Commission économique pour l'Europe ont apporté leur concours au Forum économique du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale, qui s'est tenu en novembre 2020. Le Forum a adopté la Déclaration de Bichkek intitulée « Renforcer la coopération régionale pour soutenir la reprise socioéconomique après la pandémie de COVID-19 », appelant à un renforcement de la coopération régionale dans le commerce, le transport et la connectivité numérique, à la poursuite des efforts pour adhérer aux instruments juridiques, conventions et accords des Nations Unies et les mettre en œuvre efficacement, et à une augmentation des ressources budgétaires consacrées au développement durable.

75. Les résultats du partenariat de longue date entre la CESAP, la Banque asiatique de développement et le PNUD contribuent à éclairer les délibérations du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable. Un rapport intitulé *Responding to the COVID-19 Pandemic: Leaving No Country Behind*, élaboré par les partenaires, a donné le ton des débats. Il y est souligné que, dans la lutte contre la pandémie, le passage au numérique avait créé des conditions propices à une transformation sociétale et économique. La coopération régionale est essentielle pour réduire la menace d'une reprise inégale entre les pays et préparer ceux-ci à faire face aux chocs futurs.

76. La CESAP a également renforcé ses partenariats avec les partenaires de développement afin d'intensifier l'action en faveur de la réalisation du Programme 2030. Le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans l'océan Indien et dans les pays d'Asie du Sud-Est continue d'évoluer, avec la publication d'un nouveau plan stratégique pour la période 2021-2024. Jusqu'en 2020, le Fonds s'est appuyé sur la coopération mondiale et régionale pour développer, partager et reproduire des projets pilotes réussis en matière de systèmes d'alerte rapide dans 15 pays bénéficiaires. Les travaux ont notamment porté sur l'élaboration de consignes générales pour les dispositifs d'alerte rapide multirisque au Cambodge, au Myanmar, en République démocratique populaire lao, à Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam.

77. Le Réseau des entreprises durables de la CESAP sert de tribune pour mettre en avant les entreprises de la région Asie-Pacifique qui font figure de proue en matière de durabilité. Grâce à une nouvelle vision définie par son Conseil exécutif, le Réseau évoluera pour mieux collaborer avec la CESAP et aligner leurs activités, l'objectif étant de stimuler l'ambition et l'action des entreprises en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Le Forum Asie-Pacifique des entreprises annuel, coorganisé par la CESAP et le Réseau, s'est tenu en octobre 2020 et s'est concentré sur l'avenir des chaînes de valeur mondiales et les implications pour les petites et moyennes entreprises. Le Forum a mis en évidence les possibilités de reconstruire en mieux après la pandémie en ce qui concerne l'adoption et la mise en œuvre de normes reconnues au niveau international et l'amélioration de la compétitivité à long terme.

78. La CESAP a continué de fournir un appui technique aux États membres pour la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires au moyen de son mécanisme d'intervention rapide, en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales, le PNUD et les coordonnateurs résidents. En tout, huit États membres ont bénéficié d'un appui lors de la préparation de leur examen national volontaire,

notamment au moyen d'une boîte à outils pour les examens de deuxième génération²⁸. Les meilleures pratiques ont été mises en évidence lors d'un atelier régional d'apprentissage par les pairs organisé dans le cadre du huitième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable. Pour renforcer le rôle des autorités locales, le secrétariat a élaboré et lancé, en partenariat avec la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable, les lignes directrices régionales sur les examens locaux volontaires pour l'Asie et le Pacifique²⁹ qui ont fourni le cadre et les orientations nécessaires pour que les administrations municipales puissent examiner les engagements pris en vue de réaliser les objectifs de développement durable en coordination avec les examens nationaux volontaires.

VI. Conclusions

79. Même avant la pandémie, la région n'était pas en voie d'atteindre les objectifs, mais les conséquences socioéconomiques dévastatrices de cette crise ont révélé des inégalités des chances chroniques et accentué les vulnérabilités. Une première évaluation de ces effets sur les objectifs indique qu'il existe un risque important que les progrès durement acquis dans les domaines social, économique et environnemental soient compromis.

80. Ces constatations montrent à quel point il importe d'accélérer l'action visant à réaliser le Programme 2030. Les débats intergouvernementaux qui ont eu lieu dans la région en 2020 ont mis en évidence l'ambition et l'engagement des pays à renforcer la résilience et à transposer à plus grande échelle des solutions allant de la mise en place de systèmes de protection sociale complets et du renforcement de la connectivité régionale à une meilleure utilisation des données, notamment géospatiales, pour atténuer les risques futurs. Les résultats du programme de travail de 2020 ont contribué à créer la dynamique nécessaire pour que ce changement ait lieu. Le secrétariat continuera d'aider les États membres et les parties prenantes régionales et nationales à concrétiser cette ambition commune.

²⁸ CESAP, « Voluntary national reviews: a practical guidance tool for 2nd VNRs », novembre 2020.

²⁹ *Asia-Pacific Regional Guidelines on Voluntary Local Reviews: Reviewing Local Progress to Accelerate Action for the Sustainable Development Goals* (publication des Nations Unies, 2020).